

A.1. LILLE - LOMME - HELLEMES

A.1.1. LA SITUATION

Centre et berceau historique de la métropole, la ville de Lille a hérité de son passé lointain et récent des caractéristiques morphologiques qui conditionnent son développement et son rayonnement urbain d'aujourd'hui.

Le premier héritage est celui de la ville ancienne, le Vieux-Lille, qui comprend les noyaux initiaux et l'extension de la fin du XVII^e siècle réalisée par Vauban, parallèlement à l'édification de la Citadelle.

Le deuxième héritage a été engendré par la révolution industrielle. Cet héritage prend des formes multiples :

- l'extension de 1858, qui a multiplié par cinq la surface de Lille, a donné à la ville intra-muros un maillage relativement structuré et hiérarchisé de boulevards, rues principales et places qui représente actuellement un atout pour la ville. Mais cette extension urbaine a aussi intégré les faubourgs industriels et populaires comme ceux de Moulins, Wazemmes ou Fives. La réduction sensible des activités industrielles traditionnelles fait de ces quartiers d'importants secteurs de mutation urbaine dont la requalification fortement amorcée doit être poursuivie ;
- les fortifications qui cernaient la ville du XIX^e siècle ont laissé place à un territoire où se juxtaposent autoroutes, voies ferroviaires, entrepôts, grands ensembles et espaces verts inaccessibles. Ce territoire constitue aussi une importante zone de reconquête urbaine qu'Euralille et son centre international d'affaires ont déjà partiellement entreprise ;
- la croissance urbaine alimentée par l'industrialisation a également favorisé le développement de communes périphériques : Hellemmes, Lomme, La Madeleine, Saint-André, Lambersart, Loos, etc. Ces communes qui constituent la première couronne de Lille se sont développées de façon spontanée et discontinue, le plus souvent le long des principales voies d'accès sans aucun plan d'ensemble. Les relations entre la ville-centre et sa périphérie, comme celles qui concernent les communes de la première couronne entre elles, s'effectuent dans des condi-

tions difficiles. En outre, on trouve aujourd'hui dans ces communes d'importants secteurs de mutation et de requalification urbaine ;

- le dernier héritage est celui de l'urbanisme d'après-guerre. Il a provoqué une extension et une densification accélérées de l'espace urbain. La ville et sa couronne se sont dotées d'équipements publics (port fluvial, CHR, cité administrative, etc.), de logements sociaux (ensemble Belfort ou Marcel Bertrand à Lille, Nouveau Mons, etc.) ou d'infrastructures (périphérique sud, voie rapide urbaine, TGV, etc.). Certains de ces équipements et infrastructures ont parfois engendré des phénomènes d'enclavement de quartiers ou des coupures urbaines qu'il faut aujourd'hui corriger ; c'est notamment le cas du quartier de Lille Sud.

Récemment Hellemmes puis Lomme ont décidé de s'associer à Lille, renforçant ainsi la dimension de la ville centre.

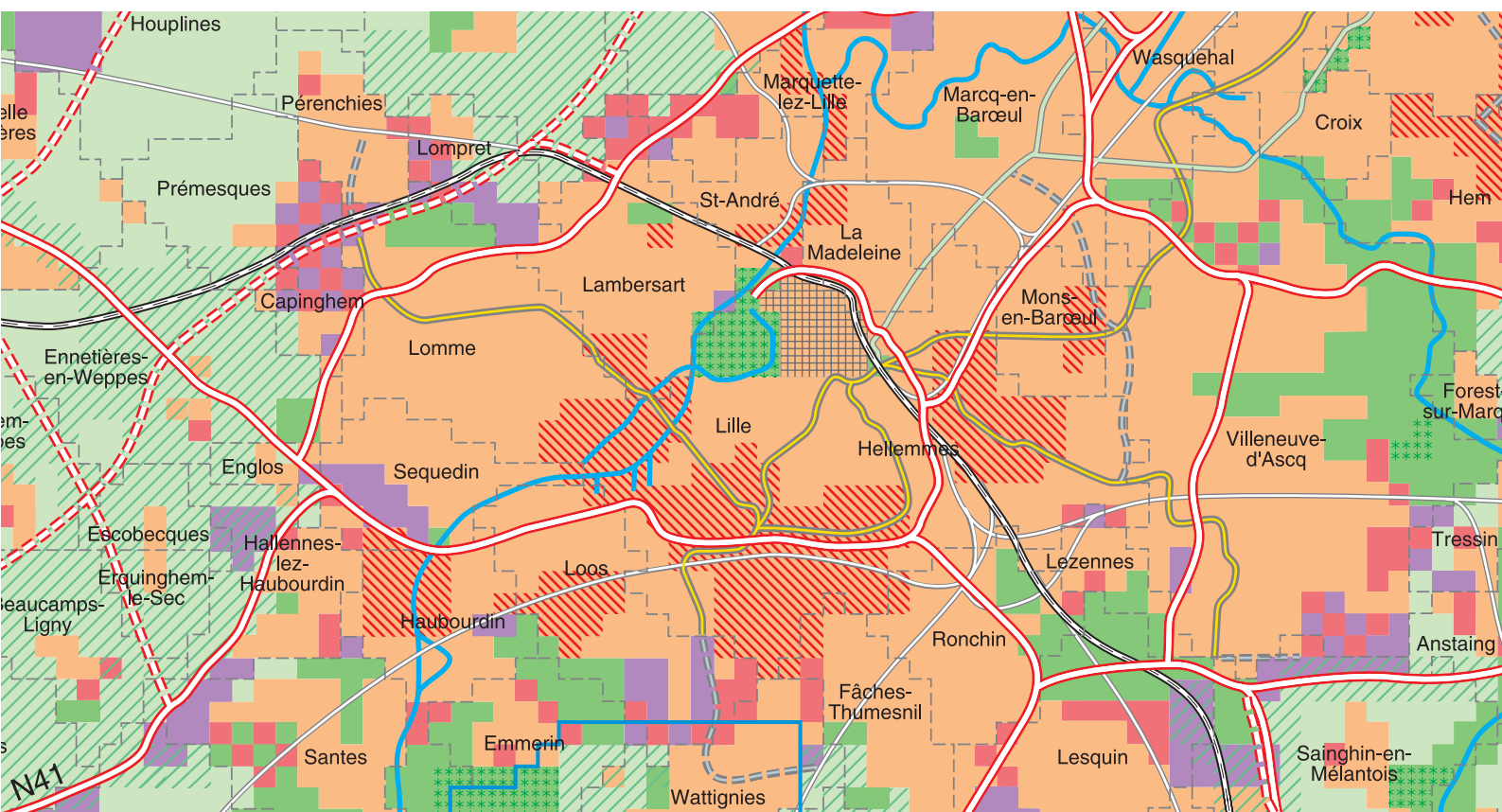
Ces dernières années, l'image générale de la ville et de sa couronne a sensiblement changé au profit du développement du tourisme urbain. La qualité urbaine s'est améliorée dans le centre et dans certains quartiers (requalification d'espaces publics, création des deux lignes de métro, etc.) parallèlement à une mutation économique marquée par le développement du tourisme et, surtout, l'affirmation de la vocation tertiaire.

Capitale régionale, Lille est aussi caractérisée par la diversité de ses activités. Elle conserve, en particulier, un rôle important de pôle logistique avec la zone portuaire et le MIN de Lomme, le plus important en France, hors région parisienne, qui s'appuie notamment sur la proximité de la plate-forme ferroviaire de Lomme et des principales infrastructures routières et autoroutières.

Mais la création de la gare TGV et le développement du quartier Euralille permettent, désormais, de positionner Lille comme véritable centre de la métropole, en offrant une capacité d'accueil des activités de tertiaire supérieur de niveau national et international.



LILLE-LOMME-HELLEMMES



L'OCCUPATION DOMINANTE DU SOL

- Zone urbaine
- Extension urbaine multifonctionnelle
- Extension urbaine à dominante économique
- Espace à dominante naturelle et récréative
- Espace agricole protégé
- Aéroport

LA QUALIFICATION DE L'ESPACE

- Requalification urbaine et ville renouvelée
- Site urbain à protéger
- Espace boisé à préserver ou à créer
- Préservation et développement de la qualité du paysage
- Zone de très forte vulnérabilité de la nappe phréatique, tracé simplifié

LES INFRASTRUCTURES

- Autoroutes et voies rapides
- Autoroutes et voies rapides en projet
- Voies d'eau
- T.G.V.
- Tramway
- Métro
- Extension en site propre

- Frontière
- Limite de l'Arrondissement
- Limite communale



A.1.2. LES ENJEUX

L'enjeu de développement de la ville de Lille, aujourd'hui étroitement lié à celui de sa première couronne périphérique, est notamment déterminant pour :

- la réussite du processus de métropolisation actuellement engagé et dont est tributaire l'ensemble de l'agglomération ;
- l'amélioration générale du cadre et du fonctionnement urbains dans les quartiers et à l'échelle de l'aire lilloise.

De fait, la stratégie spatiale de Lille doit être générale et prendre en compte les deux échelles :

- l'échelle des quartiers qui constituent le tissu de la ville ;
- l'échelle de la métropole avec sa dimension internationale, dans un même souci de qualité globale partagé par tous.

Dans ce cadre, les axes stratégiques proposés pour le territoire de Lille et sa première couronne sont :

- l'affirmation de la centralité métropolitaine régionale et internationale à travers les grands projets de développement (Euralille, Eurasanté, Euratechnologie) ;
- la requalification urbaine généralisée à travers l'amélioration du cadre et du fonctionnement urbains ;
- la mise en place d'une stratégie de reconquête ou de restructuration urbaine pour les secteurs en mutation.

A.1.3. LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT

Pour mener à bien cette stratégie, plusieurs types d'actions doivent être intensifiés ou préconisés.

L'amélioration du cadre urbain

Elle doit s'exprimer plus particulièrement par :

- la poursuite de la mise en valeur du Vieux-Lille, élément essentiel pour l'identité, l'histoire et la culture de la métropole, et condition préalable à la constitution d'un véritable pôle touristique et culturel ;
- la réflexion sur le réaménagement du principal monument historique de la métropole : la Citadelle, qui peut devenir le support d'un projet culturel ambitieux ;
- la valorisation du Bois de Boulogne et de l'ensemble des parcs et jardins qui maillent le terri-

toire, dont la « ceinture verte » constituera le fil directeur de Lille ;

- l'intensification de la politique de restauration et de mise en valeur du patrimoine architectural industriel, témoin de la culture et de l'histoire de la métropole ;
- l'amélioration de la qualité résidentielle qui devra rechercher l'équilibre entre un habitat ancien de mauvaise qualité à remplacer, un habitat ancien de bonne qualité à restaurer, et un habitat neuf différencié ;
- la poursuite d'une politique d'intervention sur les grands ensembles s'exprimant soit par la réhabilitation des logements et de leur environnement soit, dans certain cas, par leur démolition-reconstruction ;
- la mise en œuvre d'une politique générale de requalification des espaces publics permettant de valoriser la ville, ses quartiers et les communes de la première couronne ;
- l'achèvement de la restructuration et de la revitalisation des quartiers défavorisés de Lille : Fives, Wazemmes, Moulins, Lille-Sud, Faubourg de Béthune, etc, en s'appuyant notamment sur le dispositif " Grand Projet de Ville " ;
- la mise en valeur de l'eau en ville : dépollution de la vieille Deûle et de ses anciens bras (Citadelle, Bois-Blanc), réaménagement et verdissement des berges du canal de la Deûle.

L'amélioration du fonctionnement urbain

Elle concerne prioritairement :

- la recomposition d'un maillage urbain s'appuyant sur un réseau de boulevards et permettant d'améliorer le fonctionnement de Lille et sa couronne, comme celui des communes périphériques ;
- l'amélioration du réseau de transports en commun qui renforcera les liaisons de Lille avec sa périphérie. La mise en service du tram-train en constitue un élément clef ; la ligne reliant Saint André à Lille Saint Sauveur représente un enjeu très important, pour les déplacements et pour la facilité d'insertion de ce nouveau mode de transport dans la ville ;
- la reconquête partielle ou complète des grandes enclaves urbaines : gare Saint-Sauveur, port de Lille, emprises SNCF du sud de Lille ;
- la réparation des coupures et discontinuités urbaines engendrées par les infrastructures, facteurs d'enclavement des quartiers ;

- la mise en œuvre d'une politique systématique de reconquête urbaine dans les secteurs en mutation :
 - poursuite de l'aménagement du quartier d'Euralille et de l'amélioration de ses relations avec la ville,
 - recomposition du centre de quartier de Fives, avec notamment la reconquête du site de Fives-Cail,
 - secteur de la Haute-Deûle avec le projet « Rives de la Haute-Deûle » entre Lille et Lomme ;
- le traitement et la reconquête urbaine des franges de Lille et du territoire des anciennes fortifications du XIX^e siècle (promenade des remparts).

Les équipements

Lille doit améliorer ses équipements ; cela peut appeler des opérations ambitieuses comme la modernisation du MIN de Lomme. Lille doit aussi accueillir des équipements nouveaux affirmant son rôle de cœur de la métropole, comme l'extension du stade Grimonprez-Joris.

Les manifestations organisées pour Lille 2004 capitale européenne de la culture, et les

équipements réalisés à cette occasion contribueront également à renforcer le rayonnement de la ville et de l'ensemble de la métropole.

Le développement économique

Il nécessite la réussite de grands projets et programmes métropolitains qui positionnent la métropole sur le terrain du tertiaire, du secondaire supérieur et des nouvelles technologies, de l'accueil et du tourisme. Trois pôles d'excellence traduisent cette ambition :

- Euralille qui constitue une extraordinaire opportunité de développement et d'ouverture internationale autour de la gare TGV ;
- Eurasanté, pôle d'excellence de la santé mêlant production, recherche et enseignement dans un projet de dimension métropolitaine autour du CHRU ;
- Euratechnologie, projet de pôle technologique inscrit dans un projet plus vaste de requalification urbaine du site des rives de la Haute Deûle.

L'accueil d'activités technologiques non nuisantes et d'activités artisanales devra également participer à la reconquête économique des territoires actuellement en crise.